

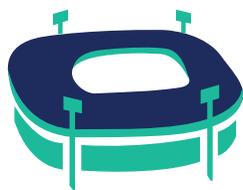
# COHÉSION, PERFORMANCE, RAYONNEMENT : QUELS TREMPLINS POUR LE SPORT EN OUTRE-MER ?

La Délégation sénatoriale aux outre-mer a choisi de mener, au cours de la session 2017-2018, une étude sur la jeunesse des outre-mer et le sport.

## UNE ÉTUDE 3 AXES



## DES CONSTATS DE DÉPART



### Un problème persistant d'équipements

- quantitatif : un ratio d'1/3 d'équipements par habitant de moins que dans l'hexagone
- et qualitatif : vétusté et vieillissement accéléré des infrastructures



### Les outre-mer, terres de champions aux Jeux de Rio en 2016

- 18 médaillés olympiques
- 4 médaillés paralympiques



### Le sport, porte-drapeau de la France et des territoires

- participation aux Jeux du Pacifique et aux Jeux des îles de l'océan Indien
- la Guyane, « base avancée » 2016 pour la coupe du monde de football et les Jeux de Rio

# LA DÉMARCHE

UN CYCLE **D'AUDITIONS**  
ET **DE RENCONTRES**  
**+** UNE CONSULTATION  
DE **L'ENSEMBLE**  
**DES TERRITOIRES**



*309 personnes entendues*  
*88 heures de réunions et entretiens*

- **6 auditions** au Sénat avec :
  - **la ministre des sports, Laura Flessel, et la ministre des outre-mer, Annick Girardin**
  - **le mouvement sportif**
  - les **ambassadeurs** chargés des coopérations océaniques et du sport
  - les **élus locaux** en charge du sport
  - le délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'outre-mer
- **Une visite sur site**  
à l'INSEP, institution majeure de la performance, à la rencontre de sportifs ultramarins de haut-niveau en entraînement et formation sur le site.
- **7 visioconférences avec les services de l'État, les élus locaux et les acteurs du sport** des territoires ultramarins



**1 DÉPLACEMENT** OUTRE-MER,  
AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS DES TERRITOIRES  
du 28 avril au 6 mai 2018

**3** territoires

**187** personnes entendues

**56** heures de réunions

et de constats sur le terrain



# LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTEURS

## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE, AU CŒUR DES ENJEUX DE COHÉSION SOCIALE



Alors que les enjeux sanitaires et sociaux sont nombreux dans les outre-mer, le sport semble un levier pertinent d'action.

- ▶ Renforcer l'**accès à la licence** pour les jeunes, à travers un « **pass sport** »
- ▶ Développer des **programmes de « sport santé »** appuyés sur des stratégies territoriales
- ▶ Assurer au **mouvement sportif** et aux **associations** les moyens de leurs missions à travers les **crédits du CNDS** et les **aides à l'emploi**



## RÉALISER L'INDISPENSABLE RATTRAPAGE EN TERMES D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DANS LES TERRITOIRES



Le déficit d'équipements reste criant dans les outre-mer, avec des cas parfois extrêmes.

- ▶ Engager et sanctuariser un **réel plan pluriannuel de rattrapage** porté par les ministères des sports et des outre-mer, contractualisé avec les collectivités
- ▶ Développer les recours à des **installations innovantes**, amovibles et modulaires, notamment pour atteindre les objectifs en termes de « savoir nager »



## ANCRRER LES MOYENS DE LA PERFORMANCE : LES OUTRE-MER, « TERRES DE CHAMPIONS »



Les sportifs ultramarins sont largement présents dans le haut-niveau, malgré des conditions de confrontation et de formation étriquées.

- ▶ Soutenir les **aides à la mobilité** des sportifs et faciliter leur participation aux **compétitions**
- ▶ Renforcer la prise en compte des outre-mer par les fédérations nationales dans l'**accompagnement des parcours**
- ▶ Encourager la structuration de réseaux de haut-niveau par bassin ainsi que le développement de « **pôles outre-mer** » d'accès à la performance



## VALORISER UN PATRIMOINE CULTUREL ET UN LEVIER DE RAYONNEMENT RÉGIONAL DES TERRITOIRES



Le sport et les compétitions régionales revêtent un fort potentiel d'intégration à l'échelle des bassins océaniques.

- ▶ Reconnaître les disciplines emblématiques au sein du **patrimoine immatériel**
- ▶ Développer l'**accueil d'événements** internationaux outre-mer
- ▶ Permettre aux sportifs ultramarins de **concourir sous bannière territoriale et en équipe de France**



# LA DÉLÉGATION

Créée en novembre 2011 par l'Instruction générale du Bureau du Sénat et désormais dotée d'un fondement législatif aux termes de l'article 99 de la loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer, la délégation est composée des 21 sénateurs élus dans les territoires ultramarins ainsi que d'un nombre identique de membres désignés par le Sénat de manière à assurer la représentation proportionnelle des groupes politiques.

La délégation est chargée d'informer le Sénat sur l'état de la situation des collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution et sur toute question relative aux outre-mer. Elle veille à la prise en compte des caractéristiques, des contraintes et des intérêts propres de ces collectivités et au respect de leurs compétences. Elle participe à l'évaluation des politiques publiques intéressant ces collectivités.



**Michel Magras**

*Sénateur de Saint-Barthélemy, président de la Délégation sénatoriale aux outre-mer*

## 4 RAPPORTEURES

représentant les différents bassins océaniques et l'hexagone



**Catherine Conconne**

*sénatrice de la Martinique*



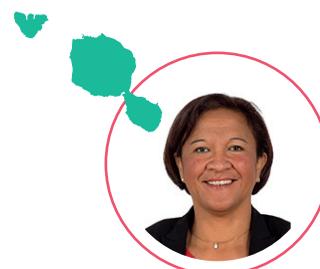
**Gisèle Jourda**

*sénatrice de l'Aude*



**Viviane Malet**

*sénatrice de La Réunion*



**Lana Tetuanui**

*sénatrice de la Polynésie française*

**Contact**  
[delegationoutre-mer@senat.fr](mailto:delegationoutre-mer@senat.fr)

Délégation aux  
**OUTRE-MER**



[http://www.senat.fr/commission/outre\\_mer/index.html](http://www.senat.fr/commission/outre_mer/index.html)

NOVEMBRE 2018



[www.senat.fr](http://www.senat.fr)